

# Dépistage et prévention de l'incontinence urinaire de la femme nullipare: pratiques des sages-femmes libérales de Bretagne. Étude prospective de novembre 2016 à janvier 2017

Manon Berthou

## ▶ To cite this version:

Manon Berthou. Dépistage et prévention de l'incontinence urinaire de la femme nullipare: pratiques des sages-femmes libérales de Bretagne. Étude prospective de novembre 2016 à janvier 2017. Sciences du Vivant [q-bio]. 2017. dumas-01558841

## HAL Id: dumas-01558841 https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01558841

Submitted on 10 Jul 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## ECOLE DE SAGES FEMMES DE BREST UFR de Médecine et des Sciences de la Santé BREST

# MEMOIRE DE FIN D'ETUDES DIPLOME D'ETAT DE SAGE-FEMME Année 2017

## Dépistage et prévention de l'incontinence urinaire de la femme nullipare : Pratiques des sages-femmes libérales de Bretagne

Étude prospective de novembre 2016 à janvier 2017

Présenté et soutenu par : Manon Berthou Née le 13.07.1993

Directeur de mémoire : Bénédicte Kerdavid

## ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je soussignée Manon BERTHOU assure avoir pris connaissance de la charte anti-plagiat de l'université de Bretagne occidentale. Je déclare être pleinement consciente que le plagiat total ou partiel de documents publiés sous différentes formes, y compris sur internet, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée. Je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour rédiger ce travail.

## REMERCIEMENTS

Je remercie toutes les personnes qui m'ont accompagnée et aidée lors de la réalisation de ce mémoire :

- -Madame Kerdavid, directrice de mémoire, qui m'a apporté ses conseils avisés tout au long de ce travail et m'a consacré de son temps personnel.
- -Madame Delpech-Dunoyer, sage-femme enseignante, qui m'a guidée, rassurée et encouragée pour ce mémoire.
- -Madame Thebaut, qui m'a apporté une grande aide pour la méthodologie.
- -Madame De Gasquet, pour son avis et ses conseils.
- -L'ensemble des sages-femmes libérales qui ont accepté de répondre à mon questionnaire.

Je remercie également toutes les personnes qui m'ont aidée à arriver jusque ici :

- -L'ensemble des sages-femmes que j'ai pu suivre durant mes stages et qui m'a fait aimer ce métier.
- **-L'équipe enseignante** qui nous a coaché de l'apprentissage de la prise de sang à la prise en charge d'une réanimation d'un nouveau-né.
- -Ma promotion avec qui j'ai pu passer de bons moments.
- -Mes amis, présents à mes côtés depuis le début de mes études.
- -Et enfin, ma famille pour leur soutien sans failles depuis mon arrivée sur les bancs de l'amphi P1.

## TABLE DES MATIERES

	Abréviation	18	2
1	Introduction	on	3
2	Matériels e	t méthodes	5
	2.1.	Type d'étude	5
	<b>2.2.</b> I	Période et site de l'étude	5
		Population de l'étude	
		Recueil de données	
		Consentement des personnes	
		Caractéristiques des variables	
		Objectifs et critères de jugement	
	<b>2.8.</b> A	Analyse statistique	6
3	Résultats		7
		Description de la population	
		Objectif principal: étude de la fréquence et de la pratique des profession	
	(	concernant le dépistage de l'incontinence urinaire de la femme nullipare	8
	3.3.	Objectif secondaire : compétence de la sage-femme dans la prévention	on de
	l'inconti	nence urinaire de la femme nullipare	12
4	D: :		1.2
4	Discussion. 4.1.		
		Limites de l'étude	
		Objectif principal: étude de la fréquence et de la pratique des profession	
		ant le dépistage de l'incontinence urinaire de la femme nullipare	
	4.3.1.	Étude de la fréquence de dépistage	
	4.3.2.	Étude de la prise en charge	
	4.3.3.	Étude des pratiques des sages-femmes libérales : consta	
		lication	
	-		
		Objectif secondaire : compétence de la sage-femme dans la préventionence urinaire de la femme nullipare	
5	Conclusion		18
6	Ráfárancos	bibliographiques	19
.,	INCIDITION.	VIVIIVZ I AVIIIUULS	1 7

## **ABREVIATIONS**

• IU: Incontinence Urinaire

• HAS : Haute Autorité de Santé

• **CNGOF** : Collège National des Gynécologues et Obstétriciens Français

• **AFU**: Association Française d'Urologie

• **HPST** : Hôpital Patients Santé Territoire

• **BU**: Bandelette Urinaire

• ECBU : Examen Cytobactériologique des Urines

## 1 INTRODUCTION

L'incontinence urinaire (IU) de la femme pose un réel **problème de santé publique** de par sa fréquence (une femme sur 10, soit plus de 3 millions de françaises) et le coût de sa prise en charge (consultations, explorations, traitements). En France, le coût global annuel de l'incontinence urinaire a été estimé en 2003 à 4,6 milliards d'euros (1).

Selon la définition de la Haute Autorité de Santé (HAS), l'incontinence urinaire est la « plainte de toute fuite urinaire involontaire » (2). Les principaux types sont l'incontinence urinaire à l'effort, l'incontinence par impériosité, et l'incontinence mixte.

La prévalence de l'IU de la femme est élevée, variant selon les études de 25 à 45% (2). Moins bien connue, la prévalence de l'IU de la femme nullipare varie autour des 30% (3-4-5). Sujet tabou, les patientes consultent peu pour ce motif, attendant que le professionnel de santé aborde le sujet en premier (2). Pour autant, elle restreint la vie sociale des femmes et diminue leur qualité de vie (6). Au niveau médical, elle peut être symptomatique d'autres pathologies qui peuvent bénéficier d'un traitement spécifique et efficace. De ce fait, l'HAS recommande, dans son rapport de 2003, de rechercher activement l'incontinence urinaire chez toutes les femmes (2). Les facteurs de risques décrits sont également à rechercher. Concernant la nullipare, les facteurs de risques essentiels à noter sont l'âge, l'obésité, l'activité physique intensive, l'énurésie dans l'enfance, les infections urinaires basses à répétition, la constipation, les causes de toux et les erreurs hygiéno-diététiques (3-8). Ces dernières années, deux grands facteurs de risques sont ressortis pour la femme nullipare. Premièrement, l'activité physique intensive avec une prévalence de 52% environ chez les athlètes de haut niveau (9). Deuxièmement, l'obésité, en nette augmentation depuis 20 ans (10), qui est est un facteur sur lequel il est possible d'agir (Une perte de poids de 10% chez une patiente obèse réduit de 50% la fréquence des fuites urinaires) (2).

Actuellement, il existe des recommandations pour la pratique clinique concernant l'IU de la femme émanant de la HAS ( 2003) (2) et de 2 sociétés savantes, le Collège National des Gynécologues et Obstétriciens Français (CNGOF) (2010) (11) et l'Association Française d'Urologie (AFU) (2010) (12). Du fait de la multiplicité des facteurs déclenchant ou aggravant une IU et de leur prévalence, l'HAS recommande de rechercher une IU chez une femme consultant lorsque le motif de consultation est en rapport avec la sphère uro-génitale, notamment lors d'un examen pré ou post-natal, lors d'une demande de contraception, ou lors d'une consultation de suivi de la

ménopause ou pour troubles sexuels (2). En 2004, la Santé publique met également l'accent sur la prévention de l'incontinence urinaire avec comme objectif retenu de réduire sa fréquence et ses conséquences (13). Elle cible la nécessité d'une meilleure information du public et des professionnels de santé vis-à-vis de ce trouble, d'un meilleur dépistage dans la population générale par les professionnels et d'une meilleure prise en charge par les rééducateurs (2).

Actuellement, aucune étude n'a été entreprise sur les pratiques des sages-femmes concernant le dépistage et la prévention de l'incontinence urinaire chez les femmes nullipares. Depuis la loi HPST (Hôpital, patients, santé et territoire) du 21 juillet 2009, les sages-femmes peuvent assurer des consultations en matière de gynécologie préventive et de contraception auprès des femmes en bonne santé tout au long de leur vie. La sage-femme a donc une place dans le dépistage et la prévention de l'incontinence urinaire de la femme nullipare. Pour la prévention, la rééducation puis l'auto rééducation sont des éléments clés. Pour autant, les compétences de la Sage-femme, d'après l'article R4127-318 du code de la santé publique, se limitent à "la rééducation périnéosphinctérienne en cas de troubles consécutifs à un accouchement". On peut donc se demander comment les sages-femmes concilient leur rôle de prévention de l'incontinence urinaire chez la femme nullipare alors que leurs compétences les restreignent à la rééducation du post-partum.

Notre problématique s'axe donc sur deux objectifs principaux:

- **-L'objectif premier** est de réaliser un état des lieux de la fréquence de dépistage et des pratiques des sages-femmes libérales concernant l'incontinence urinaire de la femme nullipare.
- **-L'objectif secondaire** est d'étudier les compétences de la sage-femme dans la prévention de l'incontinence urinaire de la femme nullipare.

## 2 MATERIELS ET METHODES

## 2.1. Type d'étude

L'étude est basée sur une analyse quantitative transversale descriptive, prospective menée sous forme de questionnaire anonyme (Annexe I) auprès des sages-femmes libérales.

## 2.2. Période et site de l'étude

L'étude a été menée sur une période de 3 mois, du 3 novembre 2016 au 16 janvier 2017 dans la région Bretagne.

## 2.3. <u>Population de l'étude</u>

Toutes les sages-femmes libérales de la région Bretagne effectuant des consultations gynécologiques ont été sollicitées pour participer à l'étude.

## 2.4. Recueil de données

Avant d'être diffusé, le questionnaire a été relu et testé par 2 professionnelles et 8 étudiantes sages-femmes afin de corriger les éventuelles erreurs et de s'assurer que le questionnaire était clair et reproductible. Les sages-femmes ont été contactées par téléphone et/ou par e-mail. Le questionnaire a été ensuite distribué par voie e-mail sous forme de questionnaire en ligne: <a href="https://goo.gl/forms/ZAWIVdRRjKhZeZM02">https://goo.gl/forms/ZAWIVdRRjKhZeZM02</a>.

## 2.5. <u>Consentement des personnes</u>

Le consentement des professionnels est sous-entendu par la réponse ou non au questionnaire. De même, l'anonymat a été respecté car les données ont été récupérées non nominativement, sans identification possible.

## 2.6. <u>Caractéristiques des variables</u>

Les variables recueillies ont été basées sur les recommandations de l'HAS. Le questionnaire (annexe I) comprenait 12 questions fermées et à réponses multiples et 6 questions ouvertes. Les questions ont été regroupées dans 3 parties :

• La première partie concernait les données sociodémographiques afin de mieux définir la population étudiée (question 1-6)

- La deuxième partie concernait la fréquence et les pratiques de dépistage de l'incontinence urinaire de la femme nullipare (question 7-12)
- La troisième partie concernait la prévention de l'incontinence urinaire de la femme nullipare (question 13-14).

## 2.7. Objectifs et critères de jugement

L'objectif principal de cette étude était de réaliser un état des lieux de la fréquence de dépistage et des pratiques des sages-femmes libérales en ce qui concerne l'incontinence urinaire de la femme nullipare.

**L'objectif secondaire** était d'étudier les compétences de la sage-femme dans la prévention de l'incontinence urinaire de la femme nullipare.

## 2.8. <u>Analyse statistique</u>

Le logiciel utilisé pour l'analyse statistique a été Microsoft Excel version 2007. Les données des questionnaires ont été vérifiées et triées. Celles relatives aux pratiques des sages-femmes, concernant le dépistage de l'incontinence urinaire, ont été saisies en variables binaires (conforme/non conforme aux recommandations de l'HAS correspondantes). Pour les questions fermées, le codage a consisté à vérifier que la pratique était indiquée comme recommandée par l'HAS. Pour les questions ouvertes, le codage a consisté à rechercher dans l'écrit du répondant si ses données avaient été indiquées par l'HAS (Annexe II, III). L'analyse des réponses a consisté à :

- décrire le parcours professionnel et la formation des répondants
- déterminer les fréquences de conformité des pratiques de dépistage des incontinences urinaires par rapport aux recommandations de l'HAS
- étudier les compétences de la sage-femme dans la prévention de l'incontinence urinaire L'analyse des réponses a été effectuée au regard des recommandations de l'HAS. Pour comparer les fréquences entre groupes, des tests de Chi2 ont été effectués et le seuil de significativité classique de 5% a été retenu.

## 3 RESULTATS

## 3.1. <u>Description de la population</u>

Sur 244 questionnaires envoyés aux Sages-femmes libérales de Bretagne, 75 ont été retournés (31%). Les caractéristiques générales des répondants ont été détaillées dans le tableau 1.

<u>Tableau 1</u>: Caractéristiques des répondants au questionnaire (N=75)

Caractéristiques	n	% ou moyenne
Sexe	75	
Femme		92%
Homme		8%
Année de diplôme	75	
avant la réforme (année de diplôme <2015)		97%
après la réforme (année de diplôme ≥2015)		3%
Nombre d'années en exercice libéral	75	
moins de 5 années		54%
Entre 5 et 10 années		29%
Plus de 10 années		17%
Nombre de patientes nullipares vues par mois en consultation	75	
Aucune		5%
Moins de 5		61%
Entre 5 et 10		23%
Plus de 10		11%
A suivi une ou plusieurs formations supplémentaires		61%
Diplôme Universitaire (DU) de Gynécologie		34%
DU de Sexologie		4%
DU de Rééducation Périnéale		1%
Formation de Connaissance et Maîtrise du Périnée (CMP)		8%
Formation d'Eutonie		1%
Autres formations non diplômantes sur le thème de l'incontinence urinaire		13%
A suivi une formation sur la prise en charge de l'IU	75	89%
Durant les études		23%
Durant les formations supplémentaires		77%
Durée moyenne de formation sur l'incontinence urinaire		40h
Durant les études		1h
Durant les formations supplémentaires		64h

La différence entre N et n permet de distinguer le nombre de données manquantes

La majorité des sages-femmes (65%) a indiqué avoir déjà reçu en consultation une femme nullipare avec une incontinence urinaire.

# 3.2. <u>Objectif principal: étude de la fréquence et de la pratique des professionnels concernant le dépistage de l'incontinence urinaire de la femme nullipare</u>

Par rapport aux résultats d'études (3-4-5) estimant la prévalence de l'incontinence urinaire de la femme nullipare entre 10 et 30%, la majorité des répondants (56%) la sous estimait (à moins de 10%) et 1% la surestimait (à plus de 30%).

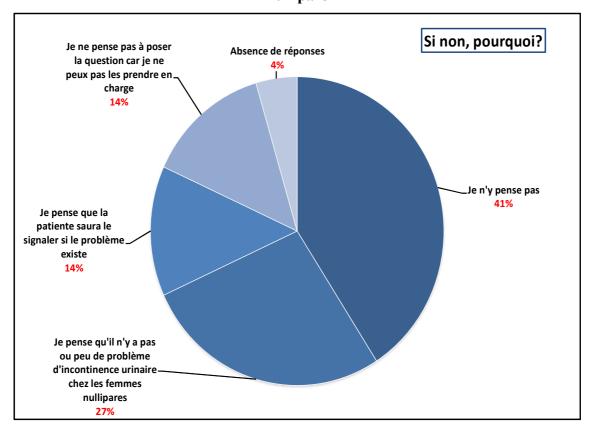
Le tableau 2 résume les résultats des pratiques reportées par les sages-femmes interrogées au regard des recommandations de l'HAS.

<u>Tableau 2</u>: Conformité des pratiques de dépistage de l'incontinence urinaire de la femme nullipare par rapport aux recommandations de l'HAS

Questions:	Réponses de	Recommandations	Taux de	
Lors de la consultation de	l'échantillon	HAS	conformité par	
gynécologie d'une femme	(n=75)		rapport à la	
nullipare	(%)		recommandation	
			(%)	
l'interrogez-vous concernant une é	ventuelle inconti	nence urinaire?		
Oui, toujours	41	X	41%	
Oui, dans certains cas	31			
Non, jamais	28			
l'interrogez-vous sur la présence des facteurs de risques d'incontinence urinaire?				
Oui	39	X	39%	
Non	61			

Il y a un taux de conformité de 41% pour le dépistage systématique de l'incontinence urinaire. Parmi les répondants qui ne posent la question que « dans certains cas », la majorité (61%) le fait « sur présence de facteurs de risques » et 35% le font « si la patiente l'évoque spontanément ». Pour ceux qui ne posent jamais la question, les réponses sont résumées dans le graphique 1.

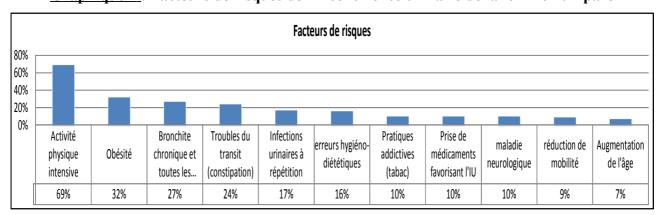
<u>graphique 1</u> : Arguments en défaveur du dépistage de l'incontinence urinaire de la femme nullipare



Les 2 principales justifications sont « je n'y pense pas » (41%) et « je pense qu'il n'y a pas ou peu de problème d'incontinence urinaire chez les femmes nullipares » (27%).

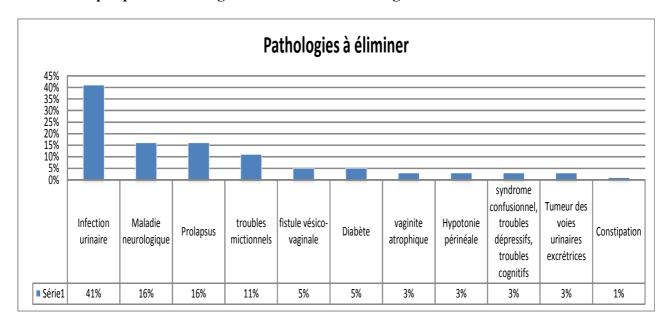
La majorité (61%) ne recherche pas les facteurs de risques de l'incontinence urinaire de la femme nullipare. Pour autant, 48% ont connaissance d'au moins 3 facteurs de risques décrits dans les recommandations de l'HAS (Annexe II) et 41% en connaissent au moins 1. Le graphique 2 résume les facteurs de risques les plus fréquemment cités.

Graphique 2 : Facteurs de risques de l'incontinence urinaire de la femme nullipare



Les facteurs de risques cités majoritairement sont l'activité physique intensive (69%), suivi de l'obésité (32%), la bronchite chronique (27%), les infections urinaires à répétition (17%) et les erreurs hygiéno-diététiques (16%).

Pour les pathologies à éliminer lors du diagnostic d'incontinence urinaire, la majorité des répondants (65%) avait au moins une bonne réponse et une minorité (9%) avait plus de 3 bonnes réponses, conformes aux recommandations de l'HAS (Annexe II). Un quart (26%) n'avait aucune bonne réponse. Le graphique 3 résume les pathologies les plus fréquemment citées.



Graphique 3: Pathologies à éliminer lors du diagnostic d'incontinence urinaire

L'infection urinaire est la pathologie majoritairement citée (41%).

Pour les conduites à tenir, une minorité (1%) pratique l'ensemble des étapes recommandées par l'HAS (Annexe III), c'est à dire « bilan initial+examen clinique+examen complémentaire +orientation ». La majorité (36%) réoriente directement sans les étapes précédentes. Le tableau 3 résume les résultats des conduites à tenir rapportées par les sages-femmes interrogées au regard des recommandations de l'HAS.

<u>Tableau 3</u>: Conformité des conduites à tenir concernant l'incontinence urinaire par rapport aux recommandations de l'HAS

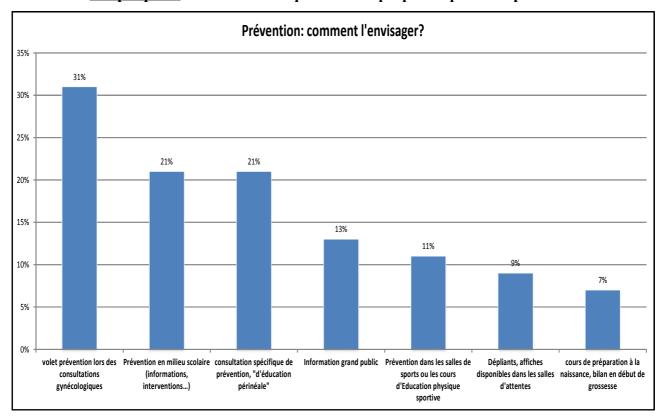
Question:	Réponses de	Recommandations	Taux de
Quelle est votre Conduite à tenir ?	l'échantillon	HAS	conformité par
(actes, moyens diagnostiques,	(n=75)		rapport à la
orientation)	(%)		recommandation
Bilan initial	27		27%
Évaluation de l'incontinence	27	X	27%
urinaire et de son retentissement			
Recherche d'une cause déclenchant	27	X	27%
ou aggravant l'incontinence urinaire			
Examen Clinique	24	X	24%
Examen uro-gynécologique	33	X	33%
Examen général	24	X	24%
Examens complémentaires	8	X	8%
Bandelette urinaire (BU)/examen	8	X	8%
cytobactériologique des			
2 2 1			
urines(ECBU) Échographie pelvienne	3		
Orientation	63		
Vers un médecin (généraliste,	63	X	63%
	05	11	05 / 0
gynécologue, urologue)			
Moyens thérapeutiques	2.2		
Prévention/Éducation périnéale	33		
Rééducation périnéale	20		
Aucune conduite à tenir proposée	8		

La conduite à tenir la plus adoptée (63%) est « l'orientation » et la moins pratiquée (8%) est la « BU/ECBU ».

Des différences significatives apparaissent chez les répondants qui n'ont jamais bénéficié de formation sur le thème de l'incontinence urinaire. On observe une augmentation d'absence de bonnes réponses pour les facteurs de risques cités avec une différence significative de 28% (p<0,05) et pour les pathologies à éliminer avec une différence significative de 34% (p<0,05). Aucune différence significative (p<0,05) n'a été retrouvée entre les différents types de formations et les résultats de notre étude.

# 3.3. <u>Objectif secondaire : compétence de la sage-femme dans la prévention de l'incontinence urinaire de la femme nullipare</u>

La majorité des sages-femmes (91%) pense que la prévention de l'incontinence urinaire de la femme nullipare est utile. On constate que 67% d'entre elles l'ont déjà pratiqué et 19% systématiquement. Quand des facteurs de risques sont observés, 75% des sages-femmes la pratique. Les différentes préventions envisagées par les répondants sont résumées dans le graphique 4.



**Graphique 4**: Les différentes préventions proposées par les répondants

Les 3 types de prévention majoritairement cités sont : « un volet prévention lors des consultations gynécologiques » (31%), « la prévention en milieu scolaire » (21%), « des consultations spécifiques de prévention, d'éducation périnéale » (21%).

## 4 DISCUSSION

## 4.1. <u>Limites de l'étude</u>

Il s'agit d'une enquête déclarative, cela peut entraîner une sous ou sur déclaration des pratiques et donc influencer les résultats. Ceci constitue un biais mais l'anonymat permet de le diminuer. Un autre biais de sélection est le fait que les sages-femmes qui ont répondu à ce questionnaire de manière volontaire sont, à priori, plus intéressées par le sujet que les non répondants.

## 4.2. <u>Caractéristiques de la population</u>

Une minorité (23%) des répondants a bénéficié pendant ses études d'une formation sur la prise en charge de l'incontinence urinaire. Ce chiffre est faible mais il peut s'expliquer par le fait que la majorité (97%) des sages-femmes est diplômée avant la réforme de la loi HPST. De plus, la plupart (77%) a effectué des formations supplémentaires sur cette problématique. Des différences significatives sont remarquées avec de moins bons résultats chez les répondants qui n'ont jamais été formés sur ce thème. La formation semble donc influencer de façon positive les pratiques de dépistage de l'incontinence urinaire de la femme nullipare.

# 4.3. <u>Objectif principal: étude de la fréquence et de la pratique des professionnels concernant le dépistage de l'incontinence urinaire de la femme nullipare</u>

## 4.3.1. Étude de la fréquence de dépistage

Actuellement, il existe des recommandations pour la pratique clinique concernant l'incontinence urinaire (IU) de la femme émanant de la Haute Autorité de Santé (HAS) (2003) (2) et de 2 sociétés savantes, le Collège National des Gynécologues et Obstétriciens Français (CNGOF) (2010) (11) et l'Association Française d'Urologie (AFU) (2010) (12). Du fait de la multiplicité des facteurs déclenchant ou aggravant une IU et de sa prévalence, l'HAS recommande de rechercher une IU chez une femme lorsque le motif de consultation est en rapport avec la sphère uro-génitale, notamment lors d'un examen pré ou post-natal, lors d'une demande de contraception, ou lors d'une consultation de suivi de la ménopause ou pour troubles sexuels (2). Dans nos résultats, seulement

41 % des répondants dépistent en systématique l'incontinence urinaire de la femme nullipare. Pourtant, la prévalence de l'incontinence urinaire de la femme nullipare est élevée (10 à 30%) (3-4-5). Ses conséquences sur la qualité de vie des patientes sont considérables (impact sur la vie sexuelle, restriction des activités quotidiennes, perception de honte et renfermement sur soi, moqueries et dénigrement de l'entourage familial et social...) (14). De plus, chez les jeunes femmes l'impact social est significativement plus important (15). Sujet tabou, peu de femmes vont consulter pour ce motif. En effet, des obstacles à la prise en charge de l'incontinence urinaire apparaissent non seulement de la part des patientes mais également de la part des professionnels de santé: désintérêt et banalisation du symptôme, absence de connaissances, nécessité de temps pour pouvoir discuter de la pathologie, difficulté à aborder la thérapeutique notamment la rééducation par voie vaginale (tabou partagé par les 2 sexes) et enfin la sous-estimation du problème (16). Ce dernier point concorde avec nos résultats puisqu'une majorité des répondants (57%) a sous-estimé la pathologie et 27% pensaient que le problème était « peu important chez la femme nullipare ». Or, les patientes témoignent du besoin d'en parler et du soulagement lorsque le sujet est abordé par le professionnel (17). En effet, si celui-ci l'évoque en premier, la patiente peut en parler plus facilement. Il est donc nécessaire que la sage-femme l'aborde de manière systématique.

## 4.3.2. <u>Étude de la prise en charge</u>

Des recommandations de l'HAS, sur le dépistage et la prise en charge de l'incontinence urinaire, ont été publiées à destination des médecins généralistes mais pouvant également « intéresser les sages-femmes » (2). Nous nous sommes appuyées sur ces recommandations pour étudier les pratiques des sages-femmes libérales :

Une minorité des répondants (27%) a procédé à un interrogatoire conforme aux recommandations de l'HAS. En effet, pour le diagnostic de l'incontinence urinaire, une question simple (« vous arrive-t-il d'avoir des pertes ou des fuites d'urine » ? ») peut-être posée. Une fois la question posée, il est important d'évaluer les pertes quotidiennes d'urine, l'impact psycho-social. L'échelle Ditrovie et le questionnaire Contilife (Annexe V) peuvent être proposés pour évaluer le retentissement sur la qualité de vie. La date et les circonstances d'apparition des troubles, les antécédents gynéco-obstétricaux et chirurgicaux, l'existence éventuelle d'examens et traitements antérieurs pour l'incontinence, doivent être recherchés. Le catalogue mictionnel peut être également proposé en complément de l'interrogatoire.

Ensuite, 24% des répondants ont proposé dans leur conduite à tenir un examen clinique. Pour celui-ci, il est recommandé d'effectuer un examen uro-gynécologique à la recherche d'une

fistule vésico-vaginale, d'un prolapsus génital et d'un globe vésical. On évalue par un toucher vaginal la qualité du plancher pelvien et la force de contraction des muscles périnéaux ( testing périnéal). On recherche une fuite d'urine provoquée par le test à la toux et on teste la sensibilité périnéale afin d'éliminer une cause neurologique. Un examen clinique général, à la recherche de pathologies associées pouvant déclencher ou aggraver une incontinence urinaire, est ensuite réalisé. On y recherche des symptômes ou signes associés (détaillés dans l'annexe II) orientant vers une pathologie organique susceptible de déclencher ou d'aggraver une incontinence urinaire et qui peut bénéficier d'un traitement spécifique. Les facteurs de risques sont également à rechercher. Dans nos résultats, les répondant ont bien ciblé les facteurs de risques essentiels de la femme nullipare qui sont l'âge, l'obésité, l'activité physique intensive, l'énurésie dans l'enfance, les infections urinaires basses à répétition, la constipation, les causes de toux et les erreurs hygiéno-diététiques (3-8).

Concernant les examens para-cliniques, seulement 8% ont indiqué la vérification de l'absence d'une infection urinaire par bandelette urinaire ou par examen cytobactériologique des urines (ECBU). Pourtant, l'infection urinaire est la pathologie à éliminer la plus majoritairement citée par les répondants (41%).

Il est ensuite nécessaire de réorienter la patiente vers un médecin car la sage-femme n'est pas autorisée à prescrire des médicaments ni à pratiquer la rééducation périnéale auprès des femmes nullipares (13). Celle-ci est prescrite par le médecin. Pour l'incontinence urinaire d'effort, la rééducation périnéo-sphinctérienne (grade B), seule ou associée au biofeedback ou à l'électrostimulation (grade C) est recommandée. Pour l'incontinence urinaire par impériosité il est recommandé une rééducation périnéo-sphinctérienne isolée ou associée à une électrostimulation fonctionnelle, à un biofeedback ou à des traitements comportementaux (grade C). Un traitement anticholinergique peut également être proposé en première intention ou en cas d'échec à la rééducation périnéo-sphinctérienne (grade B). En cas d'absence d'amélioration un avis spécialisé est nécessaire.

## 4.3.3. Étude des pratiques des sages-femmes libérales : constat et implication

Nous nous sommes appuyées sur les recommandations citées ci-dessus pour étudier les pratiques des sages-femmes. Ces recommandations ont été adaptées et résumées en annexe III et IV car le traitement ne rentre pas dans les compétences de la profession. Dans nos résultats, une minorité (1%) a des conduites à tenir adaptées aux recommandations. La majorité (63 %) réoriente directement la patiente sans interrogatoire, examen clinique et paraclinique. Dans les justifications des répondants au non dépistage de l'incontinence urinaire 14% ont répondu qu'ils « ne pensaient

pas à la question car ils ne pouvaient pas les prendre en charge ». Cela met en avant une problématique concernant les compétences possibles de la sage-femme. Professionnelle de premier recours concernant la santé génésique des femmes, ne serait-elle pas la plus apte à dépister et à prendre en charge également la thérapeutique? Cela permettrait à la patiente d'avoir un seul professionnel référent de confiance pour cette pathologie encore difficile à évoquer et à accepter. Une réflexion pluridisciplinaire avec les différentes instances de la profession serait nécessaire afin de discuter d'un éventuel élargissement de notre champ de compétences.

# 4.4. <u>Objectif secondaire : compétence de la sage-femme dans la prévention de l'incontinence urinaire de la femme nullipare</u>

Objectif de santé publique depuis 2004, la prévention de l'incontinence urinaire a pour but de réduire la prévalence et les conséquences de cette pathologie (13).

Les 3 types de prévention qui ont été majoritairement proposés par les répondants sont « un volet prévention lors des consultations gynécologiques » (31%), « la prévention en milieu scolaire » (21%) et « les consultations spécifiques de prévention, d'éducation périnéale » (21%). Celles-ci concordent avec les propositions de l'HAS. En effet, dans l'argumentaire de l'HAS (14), plusieurs propositions apparaissent :

- L'information du grand public avec notamment depuis 2001, une semaine d'information sur l'incontinence urinaire, organisée par l'AFU. Une brochure d'information du grand public a été mis en place en 2004 par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. Celle-ci a connu un vif succès montrant le besoin d'éducation sur cette pathologie. Madame De Gasquet, de par ses livres et ses formations, a également pu sensibiliser le grand public et les professionnels (20). Elle montre le regard que la société a sur l'incontinence urinaire, maladie « de vieillesse » avec comme seul solution « les couches ». Les publicités accentuent cette vision sociétale et ne mettent pas assez en avant la prévention et les thérapeutiques efficaces qui existent.
- L'évaluation de la fonction vésico-sphinctérienne lors des visites réalisées dans le cadre de la médecine scolaire est proposée. L'école se doit d'être en première ligne dans la prévention de l'incontinence urinaire. Par le biais de l'éducation à la sexualité, elle peut permettre d'apprendre aux jeunes filles à connaître leur corps afin de les rendre actrices de la prévention de l'IU (8). Il serait envisageable de faire intervenir des professionnels formés sur ce thème pour sensibiliser les enseignants et surtout les professeurs d'éducation physique et

sportive.

- Dans le contexte de la grossesse, les visites pré et post-partum, une fiche de renseignement sur l'existence d'une incontinence urinaire est proposée. Sujet tabou, il pourrait être mis à disposition une brochure et un questionnaire en salle d'attente afin que les femmes puissent l'aborder plus facilement.
- Les préparations à la parentalité et à la naissance sont également un moment important pour les patientes qui découvrent pour la majorité leur périnée et son rôle. En effet, peu de femmes connaissent leur périnée (seulement 14% des femmes le visualisent) (18). Les cours de préparations à la parentalité permettent aussi de sensibiliser les futures mères à l'hygiène périnéale pour leurs enfants. Le rôle intra-familial de la prévention est ici très important.
- Des consultations de prévention comportant systématiquement un volet sur les troubles vésico-sphinctériens et l'incontinence urinaire sont proposées par l'HAS. Ces consultations pourraient être mises en place par les sages-femmes mais il serait nécessaire d'adapter la nomenclature afin de pouvoir le proposer aux femmes car c'est une consultation qui nécessite du temps.

Toutes ces propositions sont encore trop peu nombreuses et actuellement le système de prévention de l'incontinence urinaire est inadéquat. Il est nécessaire de le développer afin de diminuer à long terme la prévalence et les conséquences de l'incontinence urinaire. La sagefemme, spécialiste de la gynécologie de prévention, a donc un rôle essentiel à jouer.

## 5 CONCLUSION

L'incontinence urinaire de la femme nullipare est une pathologie fréquente (10 à 30%). Sujet tabou et mal connu, elle a pourtant des conséquences médico-sociales considérables (isolement social, diminution de la sexualité, sentiment de honte, impact sur la qualité de vie, diminution des activités quotidiennes...).

La sage-femme a un rôle de dépistage et de prévention de l'incontinence urinaire de la femme nullipare. Dans nos résultats, seulement 41% des sages-femmes libérales de Bretagne pratiquent le dépistage en systématique et une minorité (1%) les conduites à tenir adaptées aux recommandations de l'HAS. Des recommandations spécifiques et adaptées aux compétences de la profession sont donc nécessaires.

Aujourd'hui l'HAS et les 2 sociétés savantes, le CNGOF et l'AFU ont publié des recommandations sur le dépistage et la prise en charge de l'incontinence urinaire mais aucune recommandation n'apparaît sur la prévention. Pourtant, celle-ci apparaît dans les objectifs de santé publique depuis 2004. La prévention est donc à développer (consultations spécifiques, information grand public, prévention en milieu scolaire et sportif...). La France, seul pays à prendre en charge la rééducation périnéale, a pourtant la chance d'avoir des professionnels de santé spécialisés sur ce thème.

Au vu de notre étude et des études précédentes, il paraît essentiel de promouvoir un dépistage systématique et une approche éducative et préventive auprès de toutes les femmes. Une réflexion pluridisciplinaire avec les différentes instances de la profession serait nécessaire afin de discuter d'un éventuel élargissement des compétences de la sage-femme permettant à la patiente d'avoir un seul professionnel référent de confiance pour cette pathologie difficile à évoquer et à accepter. La sage-femme, professionnelle de premier recours pour la santé génésique des femmes, a un rôle essentiel à jouer dans le dépistage et la prévention de l'incontinence urinaire.

## 6 REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1. Faltin D-L. Épidémiologie et définition de l'incontinence urinaire féminine. http://www.empremium.com.scd-proxy.univ-brest.fr/data/revues/03682315/v38i8sS1/S0368231509735744/ [Internet]. 1 févr 2010 [lu le 10 nov 2016]; Disponible sur: http://www.em-premium.com.scd-proxy.univ-brest.fr/article/242695/resultatrecherche/4
- 2. Coulomb A. Prise en charge de l'incontinence urinaire de la femme en médecine générale-Mai 2003. Gynécologie Obstétrique & Fertilité. 2004;32:1083-1090.
- 3. Pizzoferrato AC, Fermaut M, El Assal A, Fauconnier A, Bader G. Incontinence urinaire chez la femme nullipare: prévalence et évaluation de l'auto-rééducation périnéale. Progrès en Urologie. Sept 2014;24(10):646-50.
- A.C. PizzoferratoProgres en Urologie, 24 (2014) 646-650. doi:10.1016/j.purol.2014.03.007Crist T, Singleton HM, Koch GG. Stress incontinence and thenulliparous patient. Obstet Gynecol 1972;40:13—7
- 5. A.C. PizzoferratoProgres en Urologie, 24 (2014) 646-650.doi:10.1016/j.purol.2014.03.007Hunskaar S, Lose G, Sykes D, Voss S. The prevalence of uri-nary incontinence in women in four European countries. BJUInt 2004;93(3):324—30
- 6. Lam GW, Foldspang A, Elving LB, Mommsen S. Social context, social abstention and problem recognition correlated with adult female urinary incontinence. Dan Med Bull 1992;39:565—70.
- 7. Jean-Baptiste J, Hermieu J-F. Fuites urinaires et sport chez la femme. Progrès en Urologie. juill 2010;20(7):483-90.
- LENOIR M, =École Nationale de la Santé Publique. (E.N.S.P.). Rennes. FRA / com. L'incontinence urinaire de la jeune fille nullipare : état des lieux dans un collège et rôle du médecin de l'Éducation Nationale. 2005.
- 9. Thyssen HH, Clevin L, Olesen S, Lose G. Urinary incontinence in elite female athletes and dancers. Int Urogynecol J Pelvic Floor Dysfunct 2002;13(1):15—7.
- 10. Institut national de la santé et de la recherche médicale, TNS Healthcare Sofres, Roche. Enquête épidémiologique nationale sur le surpoids et l'obésité. Obépi 2009. Neuilly-sur-Seine: Roche; 2009. http://www.roche.fr/gear/newcontents/servlet/staticfilesServlettype=data&communityId=re719001 &id=static/attachedfile/re7300002/re72700003/AttachedFile\_10160.pdf

11.

Fritel X, Fauconnier A, Bader G, Cosson M, Debodinance P, Deffieux X, et al. French College of Gynaecologists and Obstetricians. Diagnosis and management of adult female stress urinary incontinence: guidelines for clinical practice from the French College of Gynaecologists and Obstetricians. Eur J Obstet Gynecol Reprod Biol 2010;151:14—9.

12

Hermieu JF. Préface. Synthèse des recommandations pour le traitement de l'incontinence urinaire féminine non neurologique. Prog Urol 2010;20 (Suppl. 2):S93.

13.

Loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique - Article ANNEXE.

14.

HAAB F, =Ministère de la Santé et des Solidarités. Paris. FRA. Rapport sur le thème de l'incontinence urinaire : rapport remis à Monsieur Philippe Bas. Paris: Ministère de la santé et des solidarités; 2007.

15.

Hunskaar S, Vinsnes A. The quality of life in women with urinary incontinence as measured by the sickness impact profile. J Am Geriatr Soc 1991;39(4):378-82.

16.

Société de Formation Thérapeutique du Généraliste. Enquête sur les représentations psychosociales de l'incontinence urinaire. Paris: SFTG; 2003

17.

Centre de Documentation et de Recherche en Médecine Générale, UNAFORMEC, Vallée JP, Charpentier JM, Gallois P, Le Noc Y. Prévalence de l'incontinence urinaire féminine en France. Une enquête transversale en médecine générale. Montreuil: CDRMG, UNAFORMEC; 2003

18.

Le périnée, qu'en savent les femmes ? Revue SF-06-2005-4-3-1637-4088-101019-200503924 H.Tonneau, B.Branger ,F.Chauvin J.Guermeur ,J.Y.Grall

19.

Comité national des sages-femmes. (lu le 5/01/17).Reeducation périnéale,[en ligne]. http://cnsf.asso.fr/rubrique03/guide reeducation pp/files/assets/common/downloads/publication.pdf

20.

De Gasquet B, Périnée, arrêtons le massacre. Marabout.2009.

## TABLE DES ANNEXES

I.	Questionnaire	22-26
II.	Recommandations HAS : facteurs de risque, pathologies à éliminer	27
Ш	Recommandations adaptées aux sages-femmes.	28-29
IV.	Schéma synthèse de l'annexe III.	30
V.	Questionnaire d'évaluation de la qualité de vie liée à l'incontinence urinaire de la femi	me
	(CONTILIFE <sup>TM</sup> )	31-34

## **ANNEXE I:** Questionnaire

## DÉPISTAGE ET PRÉVENTION DE L'INCONTINENCE URINAIRE DE LA FEMME NULLIPARE

## Bonjour,

Je suis étudiante sage-femme à l'école de Brest et je vous sollicite dans le cadre de mon mémoire.

Ainsi, j'étudie la pratique des sages-femmes dans la prévention et le dépistage de l'incontinence urinaire de la femme nullipare.

L'enquête que je vous propose de remplir est anonyme\*, cela vous prendra environ 5 minutes. Ce questionnaire concerne les sages-femmes libérales de Bretagne qui effectuent des consultations gynécologiques.

Si vous le souhaitez, je peux vous faire parvenir les résultats de l'étude. De plus, n'hésitez pas à me contacter si vous désirez des informations supplémentaires.

Je vous remercie par avance pour votre participation.

Bien cordialement,

Manon Berthou, Etudiante Sage-Femme de 5e année, 06.63.56.30.41 manon.berthou@orange.fr

\*Les informations recueillies sont traitées de manière anonyme et globale, uniquement dans un but statistique et d'étude. Conformément à l'article 34 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.

- 1-Vous êtes? (une seule réponse possible)
  - Un homme
  - Une femme

2-En quelle année avez vous obtenu votre diplôme? *	
---	--

- **3-Depuis combien d'années exercez-vous en libéral?** \* (Une seule réponse possible)
  - Moins de 5 années
  - Entre 5 et 10 années
  - Plus de 10 années
- 4-Avez-vous des formations supplémentaires (master, DU...) ? \*(une seule réponse possible)
  - Oui

<sup>\*</sup>obligatoire

•	Non
-Si oui lesque	lles?
	bénéficié d'une formation sur la prise en charge de l'incontinence urinaire?
•	Oui, au cours de mes études
	Oui, lors de formations supplémentaires
•	Non
-Si oui, pouve	z-vous préciser l'intitulé de cette formation et le nombre d'heures consacrées?
or our, poure	2 your processor i misseure de couce for musicon et le moment de de nouvelle de consult cest
6-Combien d	e consultations gynécologiques de patientes nullipares effectuez-vous par mois,
	* (une seule réponse possible)
=	Aucune
	Moins de 5
	Entre 5 et 10
•	Plus de 10
7-Ouelle est,	selon vous, la prévalence de l'incontinence urinaire de la femme nullipare
	nent retrouvée dans les études)? *(une seule réponse possible)
•	Moins de 10%
	Entre 10 et 30%
•	Plus de 30%
_	ous recevez une femme nullipare en consultation de suivi gynécologique, ous concernant une éventuelle Incontinence urinaire? *(une seule réponse
possible)	ous concernant une eventuene incontinence urmane. (une seule reponse
•	Oui, toujours
	Oui, dans certains cas
•	Non, jamais

-Si "oui, dans certains cas" pouvez-vous préciser ces derniers?

-Si non, pourquoi?	
9-Lorsque vous recevez une femme nullipare en consultation de l'interrogez-vous sur la présence de facteurs de risques d'incontinence réponse possible)	
<ul><li>Oui</li><li>Non</li></ul>	
-Selon vous, quels peuvent être les facteurs de risques d'incontinence urin nullipare? *	aire chez une femme
10-Avez-vous déjà reçu en consultation une femme nullipare présenta urinaire ? *(une seule réponse possible.)  • Oui	nt une incontinence
• Non	
11-Quelle a (aurait) été votre Conduite à tenir ? (actes, moyens diagnostique	ues, orientation) *

13-Lorsque vous recevez une femme nullipare en consultation de suivi gynécologique, lui délivrez-vous des messages de prévention à propos de l'incontinence urinaire? *(une seule						
13-Lorsque vous recevez une femme nullipare en consultation de suivi gynécologique, lui délivrez-vous des messages de prévention à propos de l'incontinence urinaire? *(une seule réponse possible)  • Oui , toujours  • Oui, dans certains cas  • Non, jamais  -Si "oui, dans certains cas", pouvez-vous préciser ces derniers?						
délivrez-vous des messages de prévention à propos de l'incontinence urinaire? *(une seule réponse possible)  • Oui , toujours • Oui, dans certains cas • Non, jamais -Si "oui, dans certains cas", pouvez-vous préciser ces derniers?	12-Si une femme nullipare cherchez-vous à éliminer ? *	présente une	incontinence	urinaire, q	uelle(s)	pathologie(s)
délivrez-vous des messages de prévention à propos de l'incontinence urinaire? *(une seule réponse possible)  • Oui , toujours • Oui, dans certains cas • Non, jamais -Si "oui, dans certains cas", pouvez-vous préciser ces derniers?						
délivrez-vous des messages de prévention à propos de l'incontinence urinaire? *(une seule réponse possible)  • Oui , toujours • Oui, dans certains cas • Non, jamais -Si "oui, dans certains cas", pouvez-vous préciser ces derniers?						
délivrez-vous des messages de prévention à propos de l'incontinence urinaire? *(une seule réponse possible)  • Oui , toujours • Oui, dans certains cas • Non, jamais -Si "oui, dans certains cas", pouvez-vous préciser ces derniers?						
délivrez-vous des messages de prévention à propos de l'incontinence urinaire? *(une seule réponse possible)  • Oui , toujours • Oui, dans certains cas • Non, jamais -Si "oui, dans certains cas", pouvez-vous préciser ces derniers?						
délivrez-vous des messages de prévention à propos de l'incontinence urinaire? *(une seule réponse possible)  • Oui , toujours • Oui, dans certains cas • Non, jamais -Si "oui, dans certains cas", pouvez-vous préciser ces derniers?						
<ul> <li>Oui , toujours</li> <li>Oui, dans certains cas</li> <li>Non, jamais</li> </ul> Si "oui, dans certains cas", pouvez-vous préciser ces derniers?						
Oui, dans certains cas     Non, jamais -Si "oui, dans certains cas", pouvez-vous préciser ces derniers?						
• Non, jamais -Si "oui, dans certains cas", pouvez-vous préciser ces derniers?		s cas				
		<i>,</i> <b>cu</b> s				
Si oui, quels messages de prévention délivrez-vous?	-Si "oui, dans certains cas", po	ouvez-vous pré	ciser ces dernie	ers?		
·Si oui, quels messages de prévention délivrez-vous?						
-Si oui, quels messages de prévention délivrez-vous?						
Si oui, quels messages de prévention délivrez-vous?						
	-Si oui, quels messages de prév	ention délivrez	-vous?			

14-Concernant la prévention de l'incontinence urinaire pensez-vous que cela soit intéressant de la réaliser auprès de femmes nullipares? \*(une seule réponse possible)

• Non				
-Si oui, comment l'env	visagez vous ?			
45.57				
15-Désirez-vous recev		te étude lorsqu'ell	e sera terminée ?	
Si oui merci d'indique	er votre auresse man:			
C				
-Commentaires libres				

Oui

## **ANNEXE II:**

## FACTEURS DE RISQUES A RECHERCHER/PATHOLOGIES A ELIMINER

(basées sur les recommandations de l'HAS de 2003)

Facteurs de risques à rechercher	Pathologies à éliminer
L'augmentation de l'âge	les infections urinaires basses à répétition $\rightarrow$
	bandelette ou ECBU recommandé
Les antécédents de chirurgie pelvienne	la vaginite atrophique
L'obésité (15,1% de la population féminine	la constipation, les fécalomes
française (10)	
Les pratiques addictives dont le tabac	le diabète sucré ou insipide
notamment	
les erreurs hygiéno-diététiques : les apport	les <b>œdèmes</b> (insuffisance cardiaque ou
hydriques excessifs, la potomanie, la mauvaise	insuffisance veineuse)
répartition des prises liquidiennes dans la	
journée, la consommation importante d'alcool,	
de café ou de boisson contenant de la caféine.	
Des Antécédents d'abus sexuels	bronchite chronique et toutes les causes de toux
	chronique
L'énurésie dans l'enfance	existence d'une maladie neurologique
L'activité physique intensive	réduction de mobilité
les infections urinaires basses à répétition	troubles cognitifs
la constipation, les fécalomes	altération de l'état général
la vaginite atrophique	prise de <b>médicaments</b> favorisant l'IU
le diabète sucré ou insipide	prolapsus
les <b>œdèmes</b> (insuffisance cardiaque ou	fistule vésico-vaginale
insuffisance veineuse)	
bronchite chronique et toutes les causes de	
toux chronique	
existence d'une maladie neurologique	
réduction de mobilité	
troubles cognitifs	
altération de l'état général	
prise de médicaments favorisant l'IU	

#### **ANNEXE III:**

## RECOMMANDATIONS DU DEPISTAGE DE L'INCONTINENCE URINAIRE DE LA FEMME NULLIPARE ADAPTEE AUX SAGES-FEMMES DANS LE CADRE DE LEURS COMPETENCES

(basées sur les recommandations de l'HAS de 2003)

## DIAGNOSTIC

<u>diagnostic d'interrogatoire</u>:
 Question simple « vous arrive t-il d'avoir des pertes ou des fuites d'urine ?»

## **BILAN INITIAL**

#### 1-Évaluation de l'incontinence urinaire et de son retentissement

- évaluation approximative de pertes quotidiennes d'urine
- catalogue mictionnel proposé
- appréciation de la gêne ressentie par la patiente et le retentissement sur la qualité de vie
- recherche de la date et des circonstances d'apparition
- recherche d'antécédents gynécologiques et chirurgicaux
- recherche d'éventuels examens et traitements antérieurs de l'incontinence

## 2-Recherche d'une pathologie organique, d'une cause médicamenteuse, d'erreurs hygiénodiététiques favorisant ou aggravant une incontinence urinaire

#### → Pathologie organique :

- o troubles mictionnels, par exemple pollakiurie, dysurie, hématurie (tumeur des voies urinaires excrétrices), brûlures mictionnelles (infection urinaire)
- o polyurie (diabète, hypercalcémie), nycturie (œdèmes dus à une insuffisance veineuse ou une insuffisance cardiaque congestive)
- irritation locale ou douleur pendant les rapports sexuels (vaginite atrophique)
- troubles du transit ou difficultés d'exonération (constipation voire fécalome)
- troubles sensitifs à type de dysesthésies, troubles sphinctériens anaux avec perte de sensation du passage des urines et des selles associés à une incontinence urinaire d'apparition récente associés ou non à des troubles sexuels (atteinte neurologique)
- syndrome confusionnel, troubles dépressifs, troubles cognitifs
- o réduction de la mobilité

#### → Cause médicamenteuse :

- diurétiques
- médicaments diminuant le tonus urétral : alpha-bloquants

## o médicaments favorisant une rétention urinaire et une incontinence par regorgement

- antidépresseurs imipraminiques
- antipsychotiques
- anti-parkinsoniens
- antihistaminiques
- analgésiques morphiniques
- alpha-sympathomimétiques
- décongestionnants nasaux (vendu sans ordonnance)
- bêta-sympathomimétiques (vendu sans ordonnance)
- inhibiteurs calciques (vendu sans ordonnance)

#### médicaments à effet sédatif :

- psychotropes
- antihistaminiques
- analgésiques morphiniques
- hypnotiques
- anxiolytiques

## → Erreurs hygiéno-diététiques :

- o apports hydriques excessifs, voire potomanie ou mauvaise répartition des prises liquidiennes dans la journée
- o consommation importante d'alcool, de café ou de boisson contenant de la caféine

## **EXAMEN CLINIQUE**

## • Examen uro-gynécologique :

- éliminer une fistule vésico-vaginale, rechercher un prolapsus génital et un globe vésical
- **Testing** ( évaluer lors du toucher vaginal la qualité du plancher pelvien et la force de contraction des muscles périnéaux)
- Test à la toux ( rechercher une fuite d'urine provoquée par des efforts répétés de toux ou de poussée)
- Tester la sensibilité périnéale en cas de suspicion d'atteinte neurologique

#### • Examen clinique général :

à la recherche d'une pathologie associée pouvant déclencher ou aggraver une incontinence urinaire.

## **EXAMENS COMPLÉMENTAIRES**

• Bandelette urinaire/Examen cytobactériologique des urines (ECBU) pour rechercher une infection urinaire

## **ORIENTATION**

• En fonction du diagnostic orientation vers un médecin généraliste, gynécologue ou urologue

## **ANNEXE IV**:

## RECOMMANDATIONS DU DEPISTAGE DE L'INCONTINENCE URINAIRE DE LA FEMME NULLIPARE ADAPTEE AUX SAGES-FEMMES DANS LE CADRE DE LEURS COMPETENCES

(basées sur les recommandations de l'HAS de 2003)

#### **SCHEMA SYNTHESE**

Question systématique : « vous arrive t-il d'avoir des pertes ou des fuites d'urine ? »

Incontinence urinaire(IU) probable

## - Interrogatoire

## - Examen clinique

- \* éliminer une fistule vésico-vaginale
- \*rechercher des fuites urinaires à la toux
- \*rechercher un globe vésical
- \*évaluation de la force des muscles périnéaux (testing)
- \*examen neurologique si suspicion d'atteinte neurologique
- \*examen général

### -Catalogue mictionnel

#### -Bandelette/ECBU

Confirmer l'IU et son type (effort, impériosité ou mixte)



Rechercher des causes réversibles d'IU et les modifier si possible



En fonction du diagnostic, orientation de la patiente vers un médecin généraliste, Gynécologue ou urologue

## Rechercher une cause déclenchant ou Aggravant une incontinence urinaire :

- -Cause organique ( y compris des troubles cognitifs et une réduction de la mobilité)
- -Cause médicamenteuse
- -Erreurs hygiéno-diététiques

#### **ANNEXE V:**

## QUESTIONNAIRE D'EVALUATION DE LA QUALITE DE VIE LIEE A L'INCONTINENCE URINAIRE DE LA FEMME (CONTILIFE<sup>TM</sup>)

# Questionnaire d'évaluation de la Qualité de Vie liée à l'incontinence urinaire de la femme (CONTILIFE<sup>TM</sup>)

#### Comment remplir le questionnaire :

Les questions qui suivent portent sur votre état de santé au cours des 4 dernières semaines.

Choisissez la réponse qui décrit le mieux ce que vous ressentez ou avez ressenti au cours des 4 dernières semaines en ne donnant qu'une seule réponse par ligne.

Si vous n'êtes pas concernée par certaines activités (ex. : gêne pour prendre les transports en commun alors que vous n'en prenez pas), mettez une croix dans la case "non concernée".

Nous vous demandons d'essayer de répondre seule à ce questionnaire.

Pour répondre, faites une croix dans la case de votre choix.

Exemple : Au cours des 4 dernières semaines...

	Non concernée				
Question a			$\boxtimes_3$	□ 4	□ <sub>5</sub>

En cas d'erreur, noircissez la mauvaise réponse et entourez celle qui s'applique le mieux à votre cas.

Nous vous remercions de votre collaboration.

➤ Avant de commencer à remplir le questionnaire, merci d'inscrire la date d'aujourd'hui :

Jour Mois Année

## ACTIVITES QUOTIDIENNES

#### Au cours des 4 dernières semaines, vos troubles urinaires vous ont-ils gênée :

c	Non oncernée	Pas du tout	Un peu	(Cochez la c Moyen- nement	ase de votre choix, Beaucoup		
<ol> <li>lorsque vous étiez à l'extérieur de chez vous ?</li> </ol>			□ <sub>2</sub>	<b>□</b> <sub>3</sub>	□ 4	□ 5	
<ol><li>lorsque vous conduisiez ou vous faisiez conduire ?</li></ol>	□ <sub>0</sub>			<b>□</b> <sub>3</sub>	□4	□ 5	
3. lorsque vous montiez ou descendiez les escaliers ?				<b>□</b> <sub>3</sub>	□4	□ <sub>5</sub>	
pour faire les courses ou des achats ?					□4	<b>□</b> 5	
<ol> <li>pour attendre, faire la queue (bus, cinema, supermarche) ?</li> </ol>					□4	<b>□</b> 5	
Au cours des 4 dernières semaines, à cause de vos troubles urinaires :							
		Pas du tout	Un peu	Moyen- nement	Beaucoup	Enormé- ment	
	emment						

#### Au cours des 4 dernières semaines, à cause de vos troubles urinaires, avec quelle fréquence :

				(Cochez la case de votre cl	
	Jamais	Rarement	De temps	Souvent	En
			en temps		permanence
7. vous êtes-vous réveillée mouillée ?		□ <sub>2</sub>	□ 3	□ 4	□ 5

#### SITUATIONS D'EFFORT

## Au cours des 4 dernières semaines, vos troubles urinaires vous ont-ils gênée :

				(Cochez la cas	e de votre choix, u	ne par ligne)
	Non concernée	Pas du tout	Un peu	Moyen- nement	Beaucoup	Enormé- ment
8. pour soulever ou porter quelque chose de lourd ?					□4	<b>□</b> 5
<ol> <li>pour faire du sport (course a pied, danse, gymnastique) ?</li> </ol>					□ 4	□ 5
10. lorsque vous vous êtes mouchée ou que vous avez éternué ou toussé ?		<b>0</b> 1	□ <sub>2</sub>	□ 3	<b>□</b> 4	□ 5
11. lorsque vous avez eu un fou rire ?					□ 4	<b>□</b> 5

## IMAGE DE SOI

Au cours des 4 dernières semaine	s, à cause de vos troubles	urinaires, avec o	auelle fréauence :
----------------------------------	----------------------------	-------------------	--------------------

<ul> <li>12. vous êtes-vous sentie moins séduisant</li> <li>13. avez-vous craint de " sentir mauvais "</li> <li>14. avez-vous eu peur que les autres ne s'aperçoivent de vos troubles ?</li> <li>15. avez-vous eu peur de faire des taches autres ou au travail ?</li> <li>16. avez-vous dû changer de tenue ?</li> </ul>	e?	Jamais  O 1  O 1  O 1	Rarement			permanence  5  5  5  5  5	
Au cours des 4 dernières semaines, malgré vos troubles urinaires, avec quelle fréquence :							
	:	Jamais	Rarement	De temps en temps		En permanence	
17. vous êtes-vous sentie bien dans votre	peau ?		□ <sub>2</sub>	□ 3	□ 4	□ 5	
18. avez-vous été <u>gênée</u> par le fait d'avoir à porter des protections ?	Je ne porte jamais de protections	5		ъ	4	eaucoup Enorme ment	
RETENTISSEMENT EMOTIONNEL							
Au cours des 4 dernières semaines, à c	ause de vos	trouble	s urinaires	-	-		
Au cours des 4 dernières semaines, à c	ause de vos Jamais		rement 1	-	-	e : oue choix, une par ligne) En permanence	
Au cours des 4 dernières semaines, à constant de cours des 4 dernières semaines, à constant de cours d		s Rai	rement 1	(Co	hez la case de v	otre choix, une par ligne)	
<ul><li>19. vous êtes-vous sentie découragée ?</li><li>20. avez-vous perdu patience ?</li><li>21. la crainte d'avoir des troubles</li></ul>	Jamais	s Ran	rement I	(Co De temps en temps	shez la case de v Souvent	ore choix, une par ligne) En permanence	
<ul> <li>19. vous êtes-vous sentie découragée ?</li> <li>20. avez-vous perdu patience ?</li> <li>21. la crainte d'avoir des troubles urinaires vous a-t-elle préoccupée ?</li> <li>22. avez-vous eu l'impression de ne pas pouvoir maîtriser vos réactions ?</li> </ul>	Jamais	s Rau	rement 1	Oe temps en temps  3	Souvent	eore choix, une par ligne)  En  permanence	
<ul> <li>19. vous êtes-vous sentie découragée ?</li> <li>20. avez-vous perdu patience ?</li> <li>21. la crainte d'avoir des troubles urinaires vous a-t-elle préoccupée ?</li> <li>22. avez-vous eu l'impression de ne pas</li> </ul>	Jamais	s Rai	rement I	Oe temps en temps  3  3	Souvent  4  4	eore choix, une par ligne)  En  permanence  5  5  5	

## SEXUALITE

Au cours des 4 dernières semaines, à cause de vos troubles urinaires :

				(Cochez la cas	e par ligne)	
	Non	Pas du tout	Un peu	Moyen-	Beaucoup	Enormé-
	concernée			nement		ment
25. vous êtes-vous sentie anxieuse à						
l'idée d'avoir des rapports				□ 3	□ 4	□ 5
sexuels ?						
26. avez-vous modifié votre						
comportement sexuel?					□ 4	
27. avez-vous craint d'avoir des						
fuites au cours des rapports	□ <sub>0</sub>			□ 3		□ 5
sexuels ?						

## QUALITE DE VIE GLOBALE

28. Compte-tenu de vos troubles urinaires, comment évaluez-vous <u>actuellement</u> votre Qualité de Vie ?

			(Ent	ourez la réponse de votre choix)
1	2	3	4	5
Mauvaise				Excellente

RESUME

Objectifs: L'objectif de cette étude était de réaliser un état des lieux des pratiques des sages-

femmes libérales concernant la fréquence et le dépistage de l'incontinence urinaire de la femme

nullipare. Le deuxième objectif était d'étudier les compétences de la sage-femme dans la prévention

de l'incontinence urinaire de la femme nullipare.

Méthode: L'étude est basée sur une analyse quantitative transversale descriptive, prospective

menée sous forme de questionnaire anonyme auprès des sages-femmes libérales de Bretagne. Le

questionnaire a été construit à partir des recommandations sur le dépistage de l'incontinence urinaire

de la Haute Autorité de Santé de 2003. L'analyse des réponses a été d'évaluer leur adéquation avec

les recommandations et la littérature.

Résultats: Seulement 41% des sages-femmes libérales de Bretagne pratiquent le dépistage en

systématique et une minorité (1%) les conduites à tenir adaptées aux recommandations de l'HAS.

Des recommandations spécifiques et adaptées aux compétences de la profession sont donc

nécessaires. La problématique de la thérapeutique a été mise en avant avec la nécessité d'une

réflexion pluridisciplinaire avec les différentes instances de la profession afin de discuter d'un

éventuel élargissement du champ de compétence.

Conclusion: La sage-femme, professionnelle de premier recours pour la santé génésique des

femmes, a un rôle important à jouer dans le dépistage et la prévention de l'incontinence urinaire. Un

dépistage systématique et une approche éducative et préventive auprès de toutes les femmes sont

essentiels à promouvoir.

Mots clefs: Incontinence urinaire. Nullipare. Pratiques professionnelles. Dépistage. Prévention.

Sage-Femme